

Listen to this article

Cher monsieur et frère!

Bien que ne partageant pas votre manière de voir au sujet de la loi, je suis forcé de VOUS exprimer mon admiration pour le zèle que vous et vos amis apportez dans la propagation de ce que vous croyez être la vérité de Dieu. Nous devons soutenir ce que nous croyons être bon jusqu'à ce que le Seigneur nous ait montré le contraire. Il vaut mieux avoir tort et être conséquent, que d'être dans le vrai et d'être inconséquent; mais ce qui vaut mieux encore c'est d'être dans le vrai et être conséquent.

Je me sens libre de vous écrire comme à un frère en Christ, en raison des nombreux points sur lesquels nous sommes d'accord. Nous regardons à un même Père dans les cieux. Nous nous confions dans les mérites du même grand sacrifice pour les péchés. Nous cherchons la lumière dans la même parole inspirée. Nous nous efforçons tous les deux de vivre d'une manière qui glorifie Dieu. Nous avons la même conception de la nature de l'âme, du châtiment du péché, du rétablissement des conditions paradisiaques de la terre, de l'état babylonien de la soi-disant chrétienté et du temps de trouble financier, politique et social qui est proche. Enfin, et ce n'est pas notre moindre point de contact, nous comprenons ensemble la nécessité de souffrir avec Christ si nous voulons être glorifiés avec lui; et nous avons déjà supporté quelque peu des moqueries et des dérisions que le monde jette sur les soldats de la croix. L'énumération de ces croyances communes vous montrera que ce que je dirai relativement aux sujets sur lesquels nous différons, ne le sera pas dans un esprit de querelle, mais seulement en vue de vous faire participer aux bénédictions et aux joies que de nouvelles lumières ont fait lever dans nos coeurs. Je demande au Seigneur de bénir ces lignes et de les faire servir à sa gloire.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Ce qui surtout nous divise consiste principalement dans la question du sabbat. C'est donc par cela que je commencerai.

Nous sommes d'accord avec nos amis les adventistes que Dieu n'a jamais autorisé personne à changer le sabbat du décalogue, du septième au premier jour de la semaine; mais nous croyons que comme le chrétien a un plus grand souverain sacrificateur, un plus grand sacrifice et un plus grand tabernacle que ne l'avait Israël; ainsi, le disciple de Christ a une notion du sabbat beaucoup plus élevée que le disciple de Moïse. Toutes choses, sous la dispensation juive, étaient typiques des «bonnes choses à venir» (Hébr. 10:1). Le jour de propitiation, la pâque, les années sabbatiques, les jubilés, etc., étaient des figures de choses plus importantes.

Pourquoi donc semblerait-il étrange que le septième jour ou sabbat, fut typique aussi bien que la septième année, ou année sabbatique? Mais afin que vous puissiez juger la chose comme scripturaire, écoutez ce que dit Paul aux Colossiens (2:16, 17): *« Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire ou au sujet d'un jour de fête, ou de nouvelle lune ou de sabbat qui sont une ombre des choses à venir, mais le corps est du Christ ».* Ceux qui observent le septième jour prétendent que le sabbat, dont il est question ici, s'applique à quelques-unes de ces occasions annuelles appelées aussi sabbats, parce que le jour du repos ordinaire faisait partie des exigences de leur observation; par exemple le jour de propitiation. Mais tel n'est pas l'esprit de l'auteur, parce que St. Paul avait déjà compris ces sabbats annuels sous la rubrique « un jour de fête ». Et c'est d'après cette façon habituelle de s'exprimer que Paul parle tout d'abord des jours des fêtes annuels, puis ensuite des fêtes mensuelles, les nouvelles lunes; et enfin des jours de repos hebdomadaires. Le chrétien a aussi un sabbat, mais comme nous le verrons, son sabbat est aussi supérieur au sabbat juif, que la substance est plus grande que son ombre.

Mais me direz-vous : Pourquoi le Seigneur en Ex 31 : 16

90 Mai 1910

parle-t-il du sabbat, du septième jour donné « comme une alliance perpétuelle ». A cela je répondrai que l'Eternel tient le même langage lorsqu'il s'agit de l'offrande de

la moisson (Lév. 23: 14), du sacrifice pour la pentecôte (Lév. 23: 21), du jour de l'expiation (Lév. 23:31, 32) et de la fête des tabernacles (Lév. 23:41). Le même mot hébreu « *olam*» qui est traduit par « perpétuel », lorsqu'il se rapporte au septième jour, est le même mot qui est traduit par toujours ou éternel dans d'autres passages. Si donc les vues adventistes sont justes, nous devons encore observer la fête des tabernacles tout comme le sabbat. Mais comme l'ont démontré quelques-uns des vôtres; le mot « *olam* », aussi bien que le mot « *aiôn* » lorsque il s'agit du châtiment du méchant, signifient plutôt « durable (âge-durant) » ou « durant jusqu'à la fin ». Il est quelquefois employé dans le sens d'éternel. Ainsi nous lisons en Ex. 29:9, touchant la charge de la sacrificature donnée à Aaron et à ses fils: « *Le sacerdoce leur appartiendra par une loi perpétuelle* » — le même mot « *olam* » étant employé. Mais il est évident que dans ce passage, il ne signifie pas à perpétuité puisque la famille d'Aaron perdit la sacrificature il y a 1800 ans. — Voy. Hébr. 7:11—14.

Il est donc aisé de voir que Jéhovah employa le même langage en parlant du sabbat hebdomadaire qu'en parlant des autres institutions juives qui disparurent lorsque vint ce qu'elles typifiaient. En vertu de cette loi biblique pourquoi le sabbat juif ne pourrait-il avoir disparu ayant été supplanté par un plus grand sabbat? Mais direz-vous: Remarquons les paroles du Seigneur (Matth. 5:17, 18): « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes, je suis venu non pour les abolir, mais pour les accomplir. Car je vous le dis, en vérité, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un seul iota ou un seul trait de la loi, ne passera pas que tout ne soit accompli.* »

— Notre Seigneur ne dit pas que la loi ne doit pas disparaître (être abolie), mais qu'elle ne doit pas disparaître jusqu'à ce qu'elle ait été accomplie. Il nous dit d'abord qu'il vint pour l'accomplir, or, ayant été accomplie en Lui, elle est abolie — disparue, il y a une grande différence entre une chose que l'on détruit et une chose qui disparaît d'elle-même, n'ayant plus sa raison d'être. La loi de la circoncision ne fut jamais détruite, mais elle disparut et fut abolie lorsque celle qui est indiquée comme la circoncision du coeur fut instituée; et c'est cette circoncision d'un ordre plus élevé que nous devons observer (Rom. 2: 28, 29). De même Christ ne détruisit pas la loi, ni ne la réduisit à rien; mais sa vie parfaite accomplissant toutes ses exigences, ce que nous, créatures imparfaites, étions incapables de faire; il devint ainsi le grand héritier de toutes les promesses de la loi, avec le droit de distribuer

ce qu'il héritait sous la loi, à tous ceux qui voulaient devenir siens. De plus, la loi amène à Christ et l'indique comme étant le Saint duquel Moïse a dit: « *Ecoutez-le* » (Act. 7:37; Gal. 3:24, 25). C'est pourquoi, de la part du chrétien considérer la loi donnée par Moise comme impérative c'est douter que Christ n'ait accompli ce qu'il était venu accomplir — la loi. Sans doute, le chrétien doit étudier cette loi, car il trouve en elle des joyaux de sagesse inspirée, mais il l'étudie comme la figure de meilleures choses, comme étant typique des bénédictions promises sous celui qui est plus grand que Moïse, le Christ.

Le disciple de Christ n'est-il donc soumis à aucune loi? Non, mais il est sous une nouvelle loi, sous une loi plus élevée. De même qu'il a un meilleur souverain sacrificateur, un meilleur sacrifice, de meilleures choses que n'avaient les Juifs, ainsi, il a une meilleure loi et elle confie un meilleur sabbat. Esaïe 42 21, dit: *« L'Eternel a rendu la loi grande et magnifique »;* nous sommes maintenant sous cette loi magnifiée. La loi dit: *« Tu ne tueras point »* Mais Christ magnifie cette loi lorsqu'il dit: *« Quiconque se met en colère sans cause contre son frère sera* [déjà] *punissable par le jugement »* (Matth. 5:21, 22, 27, 28 — .Martin). La loi dit: *« Tu ne déroberas point ».* Mais Christ nous enseigne que non seulement nous ne devons pas nous approprier ce qui est à notre prochain, mais que nous devons être prête à partager avec lui ce que nous avons jusqu'à laisser même notre propre vie pour nos frères (Jean 13:14; 1 Jean 3:16). La loi dit: *« Honore ton père et ta mère ».* Mais nous sommes enseignés à honorer tous ceux à qui nous devons l'honneur. — Rom. 13:7.

Maintenant, cher frère, les adventistes voient bien que le Seigneur à élargi la portée de tous les dix commandements à l'exception du 4ème ; ils doutent qu'il ait étendu de même l'application de ce commandement concernant le sabbat. Ils croient au contraire qu'il l'a rapetissée. Un de vos frères me le disait de cette manière:

«Avant Christ, tout acte, si petit fut-il, contraire au commandement du sabbat, même de faire du feu, était sévèrement puni. Mais depuis le sacrifice de Christ, pourvu que nous nous efforcions de garder de notre mieux le sabbat, le Seigneur pardonne et considère ce que nous faisons pour obéir au commandement..

C'est tout à l'honneur de la miséricorde de Dieu, mais non du commandement.

Serait-ce honorer le 6ème commandement si nous disions:

«Avant Christ, le meurtre était sévèrement puni; mais depuis lors: Si vous vous efforcez de garder ce commandement — «tu ne tueras point. — tout ira bien encore qu'il vous arrive de tuer quelqu'un ».

Cependant c'est là le seul sens qu'on puisse donner concernant la manière de voir des adventistes.

Permettez-moi maintenant de vous dire comment nous comprenons la pensée de Christ relativement au commandement du sabbat. L'Israélite devait considérer le dixième de ce qu'il possédait comme saint à l'Eternel; devons-nous entendre par là que le chrétien soit tenu de donner la dîme à Dieu? Non, n'est-ce pas? Il nous est recommandé de lui donner bien davantage. Tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. Nous devons lui donner tout ce que nous pouvons, directement ou indirectement; c. à d. que nous lui donnons l'argent que nous dépensons pour notre nourriture et nos vêtements parce que nos corps lui appartiennent et sont employés à le glorifier et à le servir. La nourriture nous donne des forces pour faire davantage pour lui, c'est pourquoi l'argent que nous dépensons pour notre nourriture est dépensé pour l'Eternel. — Rom. 12: 1; 1 Cor. 6:20; 10: 81; 2 Cor. 5:15.

En Luc 14: 33, notre Maître ne nous dit pas d'offrir un dixième, mais de « renoncer à tout ce que nous

91 Mai 1910

possédons ». Non seulement le chrétien donne au Seigneur plus que le juif: mais il le donne dans un sens bien plus élevé. Le juif donnait à l'Eternel par les sacrificateurs et les lévites, mais le chrétien, en s'efforçant de faire toute chose de façon à être approuvé de Dieu. Le sentiment constant de son coeur est celui-ci:
« Seigneur que veux-tu que je fasse de cette pièce d'argent, de cette heure, de ces mains ». Le juif chante: « Un peu à moi et un peu à toi ; mais le refrain du chrétien est: « Rien à moi, mais tout à toi ». De même aussi le juif donne à Dieu le septième de son temps, mais le chrétien doit lui donner les sept septièmes. L'Eternel dit (Lév. 19:30): « *Vous observerez mes sabbats et révérerez mon sanctuaire ».* Le

sanctuaire était le saint édifice où Dieu se manifestait lui-même à Israël, de sorte que pour eux ce mot signifiait un certain lieu saint bien défini. Mais le chrétien trouve son sanctuaire partout où il est: tout endroit est un lieu saint pour lui. De même chaque jour est un saint jour, un sabbat de repos pour lui. Il a un meilleur sanctuaire à révérer et un meilleur sabbat à observer. Non seulement son sabbat diffère du sabbat juif, mais la nature même de son repos diffère aussi. Il ne signifie pas simplement la cessation du travail manuel, mais aussi l'arrêt de tout travail personnel afin de l'employer et de vivre pour Dieu. Il signifie se reposer comme Dieu s'est reposé après avoir achevé l'oeuvre de la création. La parole l'exprime ainsi: « Entrer dans son repos ». Ce repos de Dieu n'est pas synonyme de désoeuvrement, puisqu'il envoie sa pluie et fait lever son soleil aussi bien le septième jour que les autres. Comment alors se repose-t-il? Il cessa de travailler pour lui-même afin de travailler pour l'homme par son Fils. Et comment pouvons-nous nous reposer comme lui? En cessant de travailler pour nous-mêmes et en travaillant pour lui par Christ. Voyez ce qui est dit (Hébr. 4: 10): *«Car celui qui est entré dans son repos, lui aussi s'est reposé de ses oeuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes. »* — et Paul continue (v. 11): « Efforçons ou appliquons-nous donc ». Non pas cessons de travailler: mais travaillant à rejeter ces tendances égoïstes qui nous conduisent à vivre pour nous-mêmes contrairement à la volonté de Dieu, au lieu de nous permettre « d'entrer dans ce repos ». Ce repos, duquel le septième jour était le type, ne se termine pas avec cette vie, mais il continuera en un repos éternel, commencé ici et continué dans l'éternité.

Permettez-moi, cher frère, en passant de vous faire observer que le jour de repos de Dieu ne fut pas une période de 24 heures, mais de même que les 6 jours de la création, une longue période de temps. Nous employons souvent le mot « jour » dans ce sens et la Bible l'emploie fréquemment ainsi (2 Pierre 3 : 8; Ps. 90:4: Ps. 95:7, 10). C'est ainsi que « le jour de salut » (2 Cor. 6 : 2) est déjà long de 1800 ans; il en fut ainsi des 6 jours de la création qui furent de très longues périodes, et de même du septième jour pendant lequel Dieu se repose est une longue période non encore terminée. Si le temps et la place ne me manquaient ici, je pourrais vous donner sur ce sujet d'autres preuves scripturaires.

En Esaïe 58:13 le prophète nous décrit ce qu'est l'observation du sabbat chrétien. Nous devons nous abstenir de suivre nos propres voies, de chercher notre propre

satisfaction, et de lire des paroles vaines. C'est là, observer le sabbat. Le chrétien doit faire cela chaque jour, c'est pourquoi chaque jour est un sabbat pour lui. *«Si tu l'honores* (le sabbat) *en t'abstenant de suivre tes propres chemins*. etc». — Chaque jour nous devons parler comme les « oracles de Dieu » (1 Pierre 4:11). Chaque jour *«Dieu opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir »* (Phil. 2: 13). Chaque jour « *l'Eternel affermit les pas de l'homme de bien » (*Ps. 37: 23): Je répète: Chaque jour est un sabbat pour « celui qui ne vit pas pour lui-même ». N'est-ce pas là un glorieux élargissement de la loi?

Nous pouvons voir maintenant, comment *« Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient »* (Rom. 10: 4). Nous pouvons comprendre pourquoi Paul peut dire Gal. 3: 19): *« La loi a été ajoutée jusqu'a ce que vint la semence »* et dans les vers. 23 à 25, il compare la loi à un conducteur sévère qui avait reçu cette charge pour un temps. *«Mais la foi étant venue nous ne sommes plus sous ce conducteur »*

Comprenez pourquoi Paul s'afflige en disant: « *Vous observez des jours »* (Gal. 4 :10, 11); il déclare comme étant faible le frère qui «estime un jour plus qu'un autre jour » (Rom. 14 : 5 — lisez les vers. 1 à 7) ne réalisant pas que tous doivent être considérés comme des jours durant lesquels la gloire de l'Eternel doit être recherchée.

Je sais bien que les adventistes divisent la loi en deux parties, appelant le décalogue la « loi de Dieu » et le reste, la «loi de Moïse » — ils prétendent que Christ a aboli la loi de Moïse, mais non la loi de Dieu. C'est la me semble-t-il une grosse erreur. Toute la loi était de Dieu, parce qu'elle venait de lui, et elle était toute de Moïse, parce qu'elle était donnée par lui (Lév. 26 : 46: Deut. 5 : .5). Ainsi notre Seigneur en Marc 7: 10, cite un des 10 commandements (Ex. 20: 12; Deut. 5: 6) et dans le même verset, il cite aussi une loi qui n'était pas le décalogue (Ex. 21: 17; Lév. 20: 9) et cependant il attribue les deux à Moïse. Moïse n'était l'auteur ni de l'une ni de l'autre; mais l'agent par lequel Dieu transmit les deux commandements. De plus, le fait que la loi qui «[a été] jusqu'à Jean » (Luc 16:16; Matth. 11: 13) comprend le décalogue aussi bien que le côté cérémoniel de la loi, est prouvé en Rom. 7: 6, 7: parce que Paul, après avoir dit *« nous sommes dégagés de la loi»,* ne laisse aucun doute sur ce qu'elle signifiait en citant le dixième commandement. Et

comme le montrent ses paroles, nous ne sommes plus sous la lettre (c'était la lettre qui était sur les pierres) mais sous l'esprit, sous la grande loi de l'amour, figurée par ce qui était écrit sur les pierres (Jacq. 1 : 25; 2 : 8. C'est pourquoi, lorsque nous lisons dans les livres saints des Actes à l'Apocalypse, que les rachetés doivent garder les « commandements de Dieu », nous ne pensons pas qu'il s'agisse de ceux écrite sur les tables de pierre par Moïse, mais de la loi agrandie, de *« l'esprit de vie en Jésus-Christ* »(Rom. 8 : 2). Nous remarquons en 2 Cor. 3 3-11, par l'expression: « écrite et gravée sur des tables de pierres » et par la manière dont il parle du visage resplendissant de Moïse, que Paul parle du décalogue. Dans le v. 7 il nous dit comment la loi était accompagnée d'une telle

92 Mai 1910

gloire que sa seule transmission fit briller le visage de Moïse. Puis dans le verset 8, il parle de quelque chose qui doitt être accompagnée de plus de gloire encore: et plus loin. v. 10, il montre que cette « gloire supérieure » viendra lorsque la loi écrite et gravée sur des pierres aura disparu (v. 11). Remarquez la similitude remarquable entre le vers. 11 et Matth. 5 :18. Puis dans les v. 12 à 18, Paul montre que tandis que Moïse fut obligé de se voiler la face pour qu'Israël ne vît pas les résultat glorieux du don de cette loi merveilleuse, nous ne devons pas envelopper nos coeurs du voile des préjugés, etc., pour voir les glorieux résultats de cette loi encore plus glorieuse sur le coeur et la vie de nos frères, surtout comme ils furent reflétés en notre grand frère aîné, le Seigneur Jésus. — 2 Cor. 3:18.

Il y aurait encore beaucoup a dire, cher frère, mais je dois m'arrêter non toutefois sans avoir ajouté quelques mots. La prédication faite par Paul le septième jour, etc.., n'appuie en rien la doctrine adventiste du septième jour. Les juifs cessaient tout travail ce jour-là et se rassemblaient dans leurs synagogues, c'était d'ailleurs une occasion dont Paul était heureux de profiter. Il trouvait ça et là des oreilles pour entendre ce qu'il était toujours prêt à prêcher. Paul se rendait dans les synagogues le septième jour parce qu'il y avait foule; les autres jours il prêchait sur la place publique où la multitude se pressait (A et. 17: 17). Nous profitons ainsi comme Paul des occasions qui nous sont offertes le premier jour de la semaine, non parce qu'il y a un commandement divin nous faisant considérer ce jour comme un sabbat, au-dessus des autres jours. Mais rappelant le jour de la résurrection de notre Seigneur,

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

nous le considérons comme approprié aux réunions du peuple de Dieu.

Laissez-moi maintenant vous avouer ma crainte que ceux qui observent le sabbat n'aient placé le vin nouveau dans de vieilles outres. Nous devons plutôt employer les « vases nouveaux fournis par notre Sauveur » (Matth. 9:17). « Eprouvez toutes choses » y compris ces choses et si vous les trouvez conformes à la parole de Dieu, qu'il vous fasse la grâce d'agir suivant cette lumière plus vive de laquelle l'éclat du Sinaï n'était qu'une figure, et de devenir meilleur dans ce sens. J'ai été moi-même réconforté en trouvant que la certitude du salut n'était pas suspendue à un fil si mince comme celui de garder un jour de repos hebdomadaire.

Il est d'autres aspects du sabbat par exemple, quand il doit préfigurer le Millénium, dont je n'ai pas parlé. Cette partie du sujet a été traitée d'une façon merveilleuse par le prédicateur Ch. T. Russell de Brooklyn. Avez-vous lu son livre: « Le divin plan des âges »? C'est un ouvrage de 400 pages que vous pouvez vous procurer pour fr. 1.50 relié (port y compris). Il jette une nouvelle lumière sur les passages traitant du Millénium et peut aider à mettre de côté le voile des préjugés dont je parlais tout à l'heure.

J'espère que vous recevrez ces lignes dans le même esprit qu'elles ont été écrites et je demande à notre Père céleste de bénir mon modeste travail.

Votre frère au service du Roi des rois

B. H. Barton.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible